

Journal Municipal

2022

LE PESCADARIEN



Serge BLADINIÈRES

Maire de PESCADOIRES

SOMMAIRE

Page 1	Page de garde
Page 2	Sommaire
Page 3	Le mot du Maire
Page 4	Infos municipales
Page 5	Infos pratiques : Autour de nous on trouve
Page 6	Actualités
Page 7	Actualités suite
Page 8	Vie des Associations de notre village
Page 9	Tissu économique
Page 10	Un peu d'histoire
Page 11	Un peu d'histoire Suite
Page 12	Comité de rédaction et Numéros utiles
Encart	Info pratique : Utilisation du défibrillateur
Encart	Info pratique : Tri des déchets

LE MOT DU MAIRE



Nous arrivons au terme de cette année 2022, et je pense que le moment est propice pour établir un petit bilan et faire un petit tour d'horizon des évènements marquants de la vie de notre village.

Après une période ... disons perturbante dans le cœur de ce village, où pelles mécaniques et divers engins de chantier ont œuvrés afin de réaliser une restructuration et un réel embellissement dont nous pouvons tous en être je pense satisfait.

Je tiens à saluer ici le travail et l'engagement de ces équipes qui ont été les artisans de ces travaux.

Il est à souligner que ceux-ci ont été financés sans augmentation de la fiscalité.

Nous réfléchissons maintenant à des investissements pour générer des économies d'énergie :

Transformation de nos luminaires en éclairage LED, qui permettra une baisse de la facture, et nous allons étudier la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques sur des toitures de bâtiments communaux et contribuer ainsi à la production d'énergie renouvelable et générer quelques revenus à la commune.

Que l'approche de cette fin d'année dans un contexte quelque peu morose, vous permette de vivre des moments conviviaux et familiaux, et vous apporte douceur et sérénité.

Je vous souhaite de Bonnes Fêtes à Tous.

Le Maire
Serge BLADINIÈRES

INFOS MUNICIPALES



La Mairie	Ouverture au public
<p>📍 85 Route du Vignoble 46220 Pescadoires</p> <p>☎ 05 65 22 48 93</p> <p>@ mairie.pescadoires@orange.fr</p> <p>🌐 www.pescadoires.com</p> <p>facebook</p>	<p>Les lundis et jeudis de 14h à 17h</p> <p>En cas d'urgence vous pouvez appeler Monsieur le Maire au 06 32 98 05 65</p> <p>Vous pouvez demander un rendez-vous avec le secrétariat en appelant aux heures de permanence au 05 65 22 48 93</p>

La salle des fêtes
<p>Location de la salle aux :</p> <p>Particuliers résidant dans la commune : 50€ Particuliers résidant hors de la commune : 155€ Associations : 80€ Ajouter au prix de la location un forfait chauffage ou climatisation de : 35€</p>

Etat Civil		
Décès	Mariages	Naissances
MOURET veuve PRADAYROL Jeanne Marie Odette le 07/05/22 PASSERAT épouse BLADINIERES Eliane le 27/05/22 CANTRAINNE Patrice le 09/09/22 BAILLAGOU Christian le 07/11/22	Arnaud BLADINIERES et Magalie VIDAILLAC le 13/08/22	- - - - -

INFOS PRATIQUES

AUTOUR DE NOUS ON TROUVE

- ✚ Médecins généralistes, gynécologue, Kinésithérapeutes, Psychologues, Diététicienne, Infirmiers(ères), Ergothérapeute, Sages-femmes, Etiopathe, Sophrologue, Hypnothérapeute, Pédicures / Podologues, Dentistes, Ostéopathe, Puéricultrices, sages-femmes, Assistantes sociales.
- ✚ De nombreuses Associations culturelles, de loisirs, sportives, socio-éducatives diverses

A P R A Y S A C O N T R O U V E

- ✚ EHPAD «Les balcons du Lot»
- ✚ Résidence d'autonomie «Les Florales»
- ✚ ADMR
- ✚ CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)
- ✚ Le cinéma Louis Malle
- ✚ Une école de musique
- ✚ Une médiathèque
- ✚ Une crèche
- ✚ Un centre aéré «Le cerf-volant»
- ✚ Un club de marche « Randolmen »
- ✚ Un marché tous les vendredis matins
- ✚ Une foire chaque 3^{ème} mardi du mois

A P U Y L E V E Q U E O N T R O U V E

- ✚ EHPAD «Les Lavandes»
- ✚ Logements-foyer «Rémi Barthélémy»
- ✚ Lot Aide à Domicile
- ✚ SSIAD Basse vallée du Lot (Service Soins Infirmiers A Domicile aux personnes âgées)
- ✚ Une crèche
- ✚ Un Centre de Loisirs et d'Animation (CLAP)
- ✚ Office de tourisme
- ✚ Une piscine
- ✚ Une médiathèque
- ✚ Un club de marche «Randoval»
- ✚ Le musée de manufacture de porcelaine Virebent
- ✚ Un marché tous les mardis matins
- ✚ **Une déchetterie : jours et heures d'ouverture :**
 - Lundi et jeudi 14h/18h
 - Mardi, mercredi, vendredi 9h/12h et 14h/18h
 - Samedi 9h/12h et 14h/17h

Nettoyage de la rivière

Le dimanche 4 septembre, les plongeurs du club "La Raie Marteau" de Puy-L'évêque sont venus nettoyer le Lot à Pescadoires entre le pont et la cale.



25 plongeurs se sont relayés, dont plusieurs membres du club de rugby subaquatique de Puy-L'évêque "Les Rainettes".

Le loueur de canoë Copeyre a mis à disposition plusieurs embarcations, et la Communauté de Communes a fourni une barge pour la récupération de nombreux déchets métalliques et plastiques.

Un tri séparera ce qui pourra être recyclé et le reste sera confié au ferrailleur.

Cette opération se veut éco citoyenne, et a pour but de sensibiliser la population à l'élimination des déchets.

Serge Bladinières et son conseil municipal ont offert l'apéritif à ces valeureux nettoyeurs.

La Peupleraie

En 2021 les peupliers qui se trouvaient au bord du Lot avaient atteints la bonne taille pour être coupés et vendus, ce qui fut fait. La peupleraie a été replantée en février et mars 2022.



Restauration de la cale

La cale côté RD 811 commençait à se détériorer et laissait apparaître un trou assez important. Celui-ci a été comblé par un assemblage de pierres et de mortier pour ne pas voir une partie de la cale partir dans la rivière. Une barrière métallique a été installée à hauteur du pont pour empêcher l'accès des voitures au bord du Lot. Les travaux de remise en état ont été effectués par les services de la Communauté de Communes.

Nouveaux tarifs des lots proposés à la vente dans le lotissement communal

Il était devenu urgent de vendre les deux terrains se trouvant dans le lotissement afin de ne pas impacter plus longtemps l'équilibre budgétaire de la commune.

Actualisation des prix de vente des lots 4 et 10.

Révision à la baisse du prix du lot n°4 à :
20€ le m² + 2€ de TVA sur marge.

Total TTC : 36 102€

Révision à la baisse du prix du lot n°10 à :
18€ le m² + 1.60€ de TVA sur marge.

Total TTC : 31 634€

A ce jour les deux parcelles ont fait l'objet d'un sous seing privé. Le lot n°4 est acheté par M. et Mme ROUSSELOT à qui nous souhaitons la bienvenue à Pescadoires.

Le lot n°10 est en cours de vente et nous aurons prochainement une autre famille dans notre commune.

Reprise du logement locatif situé à côté de la Mairie depuis le 15 mars 2022. Après des travaux de peinture et de remise aux normes pour un montant de 3593,75€, un nouveau locataire s'est installé.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

Energie - Environnement

Une adhésion auprès de l'organisme "territoires énergie Lot" est envisagée, afin de bénéficier d'une étude d'économie d'énergie sur les bâtiments mairie-salle des fêtes et église, et de connaître le bien-fondé de la possible installation de panneaux photovoltaïques.

Parmi le conseil Municipal, notre collègue Jean-Paul GAILLARD s'est proposé pour être le référent environnemental de la commune auprès du SYDED (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets)

Du 19 novembre au 2 décembre 2022, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, le Syded du Lot en partenariat avec Ecosystème a organisé l'opération « laisse parler ton cœur » (une collecte solidaire de jouets inutilisés).

Sur le site du Syded vous pourrez retrouver : le règlement et les horaires des déchetteries, les Enjeux, le mémo déchetterie, le mémo compostage, le mémo tri.

Dons à l'Oncopôle



Le Maire et son conseil municipal ont voté en 2022 une subvention exceptionnelle de 200€ pour une noble cause. Les 29 et 30 avril 2022 Jean-Claude VIGNALS atteint d'une Myélodysplasie et après la réussite de sa greffe de moelle osseuse a souhaité remercier l'Association « Greffes Moelle

Osseuse Midi Pyrénées ».

Licencié au club de Prayssac cyclotourisme il a été l'initiateur d'une rando cycliste Puy-l'évêque / Prayssac / Oncopôle de Toulouse soit 310km aller/retour et d'une collecte de Don.

62 cyclotes et cyclos ont participé à la randonnée et un chèque de 10 000€ de Dons a été remis à l'Oncopôle de Toulouse.

Nous avons une douce pensée pour Jean-Claude qui nous a quitté depuis.

Encore une noble cause : Le don du sang



Un don du sang est organisé dans la salle des fêtes tous les 3 à 4

mois par le centre de transfusion sanguine de Cahors / Montauban avec l'aide de l'Amicale des donneurs de sang de la basse vallée du Lot.

11 Novembre



La commune de Pescadoires a rendu hommage à ses morts pour la patrie Vendredi 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice de 1918.

Face au monument aux

morts, M. le Maire a fait lecture des déclarations officielles. Il a rappelé que deux soldats Français sont décédés au Mali en 2022, puis il a fait l'appel aux morts.

Serge Bladinières et son petit-fils Paul ont ensuite déposé une gerbe en présence du 2ème adjoint Jean-Paul Buri, du Porte-drapeau et conseiller municipal Jean-Paul Gaillard, d'une partie du Conseil Municipal et de quelques habitants de la commune dont Graham Umpeybli médaillé militaire. S'en est suivi une minute de silence en hommage aux disparus.



Une cavalière domiciliée dans notre commune, Laura Delville, a obtenu **LA MEDAILLE DE BRONZE** dans la discipline « CSO » catégorie Pony 2 D équipe Cadet et Excellence aux championnats de Franc d'équitation 2022. Cette performance concrétise le travail effectué par Laura au sein de son centre équestre.

Incivilités

Deux candélabres de l'éclairage public ont été vandalisés. Les câbles intérieurs ont été arrachés et emportés.

Des panneaux de signalisation ont été descellés et volés.

Le Maire a déposé une plainte auprès de la gendarmerie de Puy-L'évêque et a sollicité l'assureur de la commune.

La réparation des candélabres et le remplacement des panneaux ont été effectués.

SIFA

La commune de Pescadoires est adhérente au SIFA (Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale) dont le siège social se trouve à Cahors. Lorsque vous trouvez un chien ou un chat errant, signalez-le à la Mairie.

Si elle ne retrouve pas le propriétaire de l'animal, elle appellera le SIFA qui viendra le chercher.

Bien entendu un propriétaire dont la bête a été emmenée pourra le récupérer au refuge situé au Montat après s'être acquitté des frais de fourrière.

VIE DES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE



SIETE LOCO

Saison 11, la Salsa a repris en septembre.

Association de danses latines qui vous propose tout au long de l'année des cours de salsa et de batchata, tous les jeudis, de 19H30 à 23H00, sur plusieurs niveaux dans la salle des fêtes de Pescadoires.

19H30 : salsa débutant 0 20H30 : salsa 2

21H30 : batchata 22H30 : salsa 3

Son but est de promouvoir et enseigner la SALSA au travers de cours réguliers, stages ou soirées.

Président : Christian Dumeaux, Professeur : Firmin LO WING

Si vous hésitez à rejoindre Siete Loco, vous pouvez venir assister librement aux cours et si vous osez faire le premier pas, sachez que les premiers cours du mois de septembre sont tout à fait libres et gratuits.

Anick Rouby



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes anime le village de Pescadoires tout au long de l'année.

Cette année, la fête a eu lieu le **Vendredi 22 juillet** et les Aubades le weekend précédent.

Au programme : Apéro tapas / repas grillades, et spectacle cabaret suivi d'un bal par le grand orchestre Jean RIBUL.

En 2023, le comité va organiser plusieurs soirées à thèmes, au sein de la salle des fêtes avant et

après la fête votive estivale. Vous recevrez le programme dans votre boîte aux lettres avec plus d'informations.

La fête reprend ses marques et se déroulera sur 3 jours, du Vendredi 21 au Dimanche 23 Juillet 2023.

Au programme, 2 soirées musicales avec orchestre et repas, le vendredi et samedi, et concours de pétanque le dimanche pour clôturer ce weekend festif. Sans oublier, les traditionnelles Aubades le weekend du 15/16 Juillet 2023.

Vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas !

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 06 18 39 10 19 (Christine) ou 06 75 44 74 22 (Lauriane) ou cdf.pescadoires@gmail.com

Lauriane Bladinières



OPERATION "LES BOUCHONS D'AMOUR"

Objet de l'Association :

Collecter, acheminer, trier, expédier les bouchons et couvercles plastiques vers un recycleur ou une entreprise de recyclage et gérer l'argent issu de la vente de ces bouchons afin de participer à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, matériel handisports ou l'aménagement de l'habitat, ou d'un véhicule en poste de conduite ou en poste de transport, ...), aider d'autres associations.

Recyclons nos bouchons plastiques en les déposants chez Marie-Jeanne Bartl en bas de son escalier derrière l'église plutôt que de les jeter.

Anick Rouby

TISSU ECONOMIQUE DU VILLAGE



Des vins
et des personnalités
authentiques

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES VIGNERONS DU LOT**



GRANDS VINS DE CAHORS PELVILLAIN VINS
Négociant en vins



thiollet

LABORATOIRE D'ŒNOLOGIE THIOULET



DOMAINE DES GRAVALOUS
Hervé FABBRO



DOMAINE PERIE
Christophe PERIE



MAS DES ETOILES
Arnaud BLADINIÈRES



CHATEAU LES IFS
14230 PÉRY-ABOISSE

CHATEAU LES IFS
Jean-Paul BURI



STEPHANIE PERIE
Coiffeuse Energéticienne



SEBASTIEN ROUQUET
Charpente Couverture Menuiserie



SARL RBVL MAS MAURY
Vente de matériel Bois-Fer-Quincaillerie



Joël TROLEZ
Ostéopathe

UN PEU D'HISTOIRE



L'histoire du vin de Cahors

La culture de la vigne était déjà pratiquée dans l'Antiquité, elle aurait été implantée à partir du II^{ème} siècle de notre ère.

Le mariage en 1152 d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II roi d'Angleterre lui ouvrit le marché anglais, la batellerie du Lot transportant le vin jusqu'au port de Bordeaux.

Dès le XII^{ème} siècle le vin s'exportait bien, aux Amériques, en Allemagne, en Hollande, et surtout en Russie où le Tsar Pierre le Grand appréciait particulièrement ce vin. Il fut même adopté comme vin de messe.

Conscients du tort que le vin noir de Cahors apportait à leurs propres ventes, les Bordelais réussirent en 1241 à obtenir du roi un privilège étonnant :

Aucun vin du Haut Pays ne pouvait quitter le port de Bordeaux tant qu'il restait des vins de Bordeaux à vendre.

En 1310 le commerce du vin de Cahors connaît son apogée avec une production de **850 000 hl**. Des personnages célèbres ont contribué à ce renom comme le Pape Jean XXII installé à Avignon qui fit appel à des vigneron lotois pour réaliser le vignoble pontifical et le poète Clément Marot qui chantait cette liqueur forte et savoureuse. François 1^{er} fit même planter une vigne à Fontainebleau.

Malheureusement, après une longue période marquée par les guerres de religion et la peste (de 1562/1598), la terre retourna à la friche, il ne restait que peu d'homme pour travailler la vigne.

Puis le XVII^{ème} siècle fut une période d'expansion, la démographie repartie à la hausse favorisa le défrichage et la mise en culture des terres.

Les hommes pratiquaient une polyculture familiale à base céréalière, qui avait pour but de pourvoir à la nourriture, mais aussi à tous les besoins d'une population pauvre. On trouvait surtout du blé, du seigle et du millet. Chaque famille produisait son huile et cultivait le lin et la laine, l'orge et l'avoine étaient plus rares. C'est ainsi que se développa la culture de la vigne mais celle-ci restait secondaire.

Au cours du XVIII^{ème} siècle ils s'orientèrent plus vers la production de vin et la vigne remplaça les céréales, il sera commercialisé en Europe du nord et aux Antilles.

Après avoir été bridé pendant plusieurs siècles, il s'ensuivit une période de prospérité. Cahors exporta alors près de 90 % de sa production.

Le vignoble connaîtra son âge d'or au milieu du XIX^{ème} siècle en produisant 58 000 ha de vigne.

Les années 1850 marquèrent la fin du vignoble traditionnel, les maladies, le chemin de fer et en 1863 le phylloxéra, bouleversèrent le fonctionnement des régions viticoles.

Le phylloxéra ravagera la totalité du vignoble français puis européen dans sa quasi-totalité.

Ailleurs, une parade fut trouvée en greffant les cépages français sur un porte-greffe résistant à l'attaque du prédateur.

Un échec pour le Cahors dont le cépage malbec prit très mal la greffe, ce qui amena une situation dramatique.

UN PEU D'HISTOIRE



Le vin de Cahors renaît

En **1947** quelques viticulteurs décidèrent de s'unir pour relancer le vignoble et faire renaître le malbec, cépage du cahors, en créant La cave coopérative des côtes d'Olt à Parnac (aujourd'hui intégrée au groupe Vinovalie).

C'est chez un propriétaire récoltant de Bordeaux qu'ils trouveront les plans dont est issu le vignoble actuel.

En **1951**, le cahors reçoit la mention **VDQS (Vin Délimité de Qualité Supérieure)**, la confrérie des vins de Cahors est créée en **1964**.

En **1971**, il y a cinquante et un ans, le Président Georges Pompidou fait promulguer le décret de classement des vins de cahors en **AOC (Appellation d'Origine Contrôlée)**.

A l'époque le vignoble ne couvrait que **440 ha**. Il s'étend aujourd'hui sur 45 communes réparties de part et d'autre de la rivière Lot et comprend environ **4500 ha** de vignes.

L'AOC de cahors est très spécifique de par son terroir variant entre les terrasses de la vallée et le plateau calcaire. Elle s'étire d'Est en Ouest sur près de 60 km.

C'est une vallée large à terrasses étagées dans les nombreux méandres du Lot et les Causses à plus de 250m

d'altitude composés de pierrailles enrobées d'argile.

La vallée produit des vins aux tannins plus charmeurs, plus suaves et élégants, les causses produisent des vins plus intenses, larges et profonds.

En **1982**, création de La Fédération des vignerons indépendants elle regroupe une centaine de caves particulières qui mettent en bouteilles à la propriété.

Elle défend les intérêts spécifiques de l'entreprise vigneronne et est un acteur incontournable dans l'activité viticole du département du Lot.

Cahors est aujourd'hui le deuxième producteur mondial de Malbec.

35% part à l'export vers les Etats Unis, La Grande-Bretagne, Le Canada, La Chine et Belgique.

Après une histoire chaotique, le vin de Cahors s'est enfin repositionné sur le marché mondial de ce cépage autrefois appelé "Falerne" puis "Auxerrois" ou "Cot noir".

C'est ce cépage si particulier qui fait l'originalité du vin de Cahors, Il peut cependant être assemblé à hauteur de 30% maximum avec deux autres cépages, le merlot et le tannat.

Le vin de cahors est fortement coloré, presque noir. Il est dense, charnu, solide, tannique.

Le Cahors malbec : un vignoble d'exception

*Le Maire,
le Conseil municipal,
vous souhaitent de
joyeuses fêtes de fin
d'année*



Comité de rédaction :

Serge BLADINIERES
Anick ROUBY
Lauriane BLADINIERES
Sandrine MONTOYA

NUMEROS D'URGENCE

POMPIERS : **18**
GENDARMERIE NATIONALE : **17 ou 112**
SAMU : **15**
MEDECIN DE GARDE : **3966**
PHARMACIE DE GARDE : **3237**

CENTRE DE VACCINATION COVID :

Auprès des infirmiers et infirmières de Puy-L'évêque et Prayssac et de la pharmacie de Puy-L'évêque

INFO PRATIQUE : UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR



Un défibrillateur est installé sur le mur de l'escalier qui monte à La Mairie



Un **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : **c'est la fibrillation**.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

COMMENT UTILISER UN DEFIBRILLATEUR ?



Mettez en marche le défibrillateur et prenez connaissance des instructions figurant sur l'appareil.



Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes à même la peau conformément aux instructions figurant sur leur emballage ou sur les électrodes elles-mêmes.

Assurez-vous que personne ne touche la victime lorsque le DAE analyse son rythme cardiaque



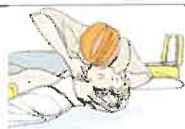
Si un choc électrique doit être administré, assurez-vous que toutes les personnes présentes sont éloignées de la victime et de son environnement immédiat.

Appuyez sur le bouton si cela vous est demandé. Un défibrillateur entièrement automatique administrera la choc électrique sans votre intervention.



Si le DAE vous y invite, effectuez des compressions thoraciques sans tarder. Alternez les séries de 30 compressions et de 2 insufflations.

Continuez à suivre les indications du DAE jusqu'à ce que la victime retrouve une respiration normale ou jusqu'à l'arrivée des secours.



Si la respiration redevient normale, arrêtez la réanimation, mais n'éteignez pas le DAE et laissez les électrodes en place sur la poitrine de la victime. Si celle-ci reste inconsciente, mettez-la sur le côté, en position latérale de sécurité.

INFO PRATIQUE : TRI DES DECHETS

TOUS LES PAPIERS


Journaux, revues, prospectus,
enveloppes, feuilles, etc non souillés

BAC VERT



CARTON


boîtes et briques
boîtes de conserve

METAL


Canettes,
aérosols, barquettes

PLASTIQUES


Pots, boîtes


Flacons,
bouteilles et tubes


Sachets, films


Barquettes


Assiettes
et gobelets


Barquettes,
calles d'emballage

LES PETITS EMBALLAGES METALLIQUES


Bouchons, couvercles
et capsules


Dosettes
café, thé


Emballages de
portions individuelles


Bougies
chauffe-plats


Feuilles
aluminium froissées


Opércules

...ET TOUT LE RESTE

DANS LE BAC GRIS OU (SELON LE CAS) A LA DECHETTERIE



DECHETTERIE

LES DÉCHETS VOLUMINEUX OU TOXIQUES


Métaux
ferreux et non ferreux


Végétaux
tonte de pelouse, feuilles,
élagage d'arbres


Déchets toxiques
piles, peintures, solvants,
produits phytosanitaires...


Batteries


Huiles
moteur, alimentaires


Déchets d'Equipements
Electriques et Electroniques


Bois
palettes, cagettes,
non traitées


Mobilier
intérieur, extérieur,
matelas


Encombrants
bois traité, placoplatre,
bâches de piscine


Gravats
démolition, briques,
tuiles

EMBALLAGES EN VERRE UNIQUEMENT



Bouteilles, pots et bocaux vides
Sans bouchon ni couvercle

CONTENEUR A VETEMENTS


 
Vêtements et Chaussures
Linge de maison
Serviettes, torchons, rideaux
draps, plaids, coussins...

COMPOSTAGE



Déchets ménagers

Horaires de la déchetterie de Puy-l'Évêque : Lundi et Jeudi : 14h/18h
Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h/12h et 14h/18h
Samedi : 9h/12h et 14h/17h